Université Grenoble Alpes

Direction générale déléguée Formation

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 9 juillet 2020

D08_090720

L'an deux mil vingt, le neuf juillet à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, au moyen d'une visioconférence, sous la présidence de Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

Point à l'ordre du jour : Approbation de la proposition d'attribution des emplois étudiants

Présidente de séance : Caroline BERTONECHE

Membres présents : Florence CHARBONNIER, Virgile CHASSAGNON, Pascale HOFFMANN, Véronique MOLINARI, Zineb SIMEU-ABAZI, Jean BRETON, Bernard BRUNET, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Karine HERTZLER, Souad HOUAMA, Cédric LAURENT, Marie-Carmen MOLINA, Richard MONVOISIN, Yasmine TOUHAMI, Alexis FAYOLLE, Emmy MARC, Loona MOURENAS, Olivier OCCELLO, Elise PAUCOD, Raphaël PUYGRENIER, Marie FERNANDEZ.

Membres représentés : Sophie LAMBERT-LACROIX (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Nicolas TERZI (procuration à Véronique MOLINARI), Jennifer BUYCK (procuration à Virginie ZAMPA), Fanny COULOMB (procuration à Jean BRETON), Catherine BOLZE (procuration à Laurence VIANES), Hugo PREVOST (procuration à Emmy MARC), Gwenaël DELAVAL (procuration à Souad HOUAMA), Gregor DAVID (procuration à Yasmine TOUHAMI).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

La proposition d'attribution des emplois étudiants est soumise au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	26
Membres représentés	8
Nombre de votants	34
Voix favorables	30
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	4

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la proposition d'attribution des emplois étudiants.

Fait à St Martin d'Hères, le 10 juillet 2020

Le Directeur général des services

Pour le Président et par délégation
Le Directeur général des services
Joris BENELLE

Joris BENELLE

Publié le : 15/09/2020

Transmis au Rectorat le : 15/09/2020

ANNEXE DE L'EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS N°D08_090720

Université Grenoble Alpes

Emplois étudiants de l'Université Grenoble Alpes

Campagne 2021

Un dispositif encadré par décret

Textes applicables :

Articles L811-2 et D811-1 du code de l'éducation

8 types d'emploi :

1° Accueil des étudiants ;
2° Assistance et accompagnement des étudiants handicapés ;
3° Tutorat ;
4° Soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies ;
5° Appui aux personnels des bibliothèques et des autres services ;
6° Animations culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et sociales ; actions dans le domaine de la promotion de la santé et du développement durable ;
7° Aide à l'insertion professionnelle ;
8° Promotion de l'offre de formation.

Cumul de contrats :

Au cours de la même année universitaire, un étudiant peut conclure plusieurs contrats étudiants, avec un même établissement ou avec des établissements différents, dans la limite de la durée effective de travail fixée à l'article D. 811-3.

Une durée encadrée :

- Une période maximale de 12 mois entre le 1er sept de l'année N et le 31 aout de l'année N+1
- Une durée effective de travail : 670 heures entre le 1er septembre et le 30 juin / 300 heures entre le 1er juillet et le 31 août

Calendrier campagne 2021

11 mai	• Lancement de la campagne
11 mai - 5 juin	• Remontée des demandes pour P1/P2/P3 2021 via la plateforme dédiée
Mi-juin	• Comité EE
9 juillet	• Vote en CFVU et notification de l'arbitrage
Automne	• Remontée du budget masse salariale 2021 • Publication des offres à destination des étudiants via la plateforme

2 niveaux de priorité pour refléter la politique de l'UGA

Maintien des priorités 2020 pour 2021

Type d'emploi	Taux brut	Taux chargé*	Priorité
Assistance et accompagnement des étudiants handicapés	12,13 €	17,09 €	Priorité 1
Appui aux personnels des bibliothèques et des autres services	12,13 €	17,09 €	Priorité 1
Soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies	18,49 €	26,04 €	Priorité 1
Tutorat	18,49 €	26,04 €	Priorité 1
Animations culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et sociales ; actions dans le domaine de la promotion de la santé et du développement durable	12,13 €	17,09 €	Priorité 2
Accueil des étudiants	12,13 €	17,09 €	Priorité 2
Aide à l'insertion professionnelle	12,13 €	17,09 €	Priorité 2
Promotion de l'offre de formation.	12,13 €	17,09 €	Priorité 2

**Taux en vigueur au 1er janvier 2020*

Budget emploi étudiant

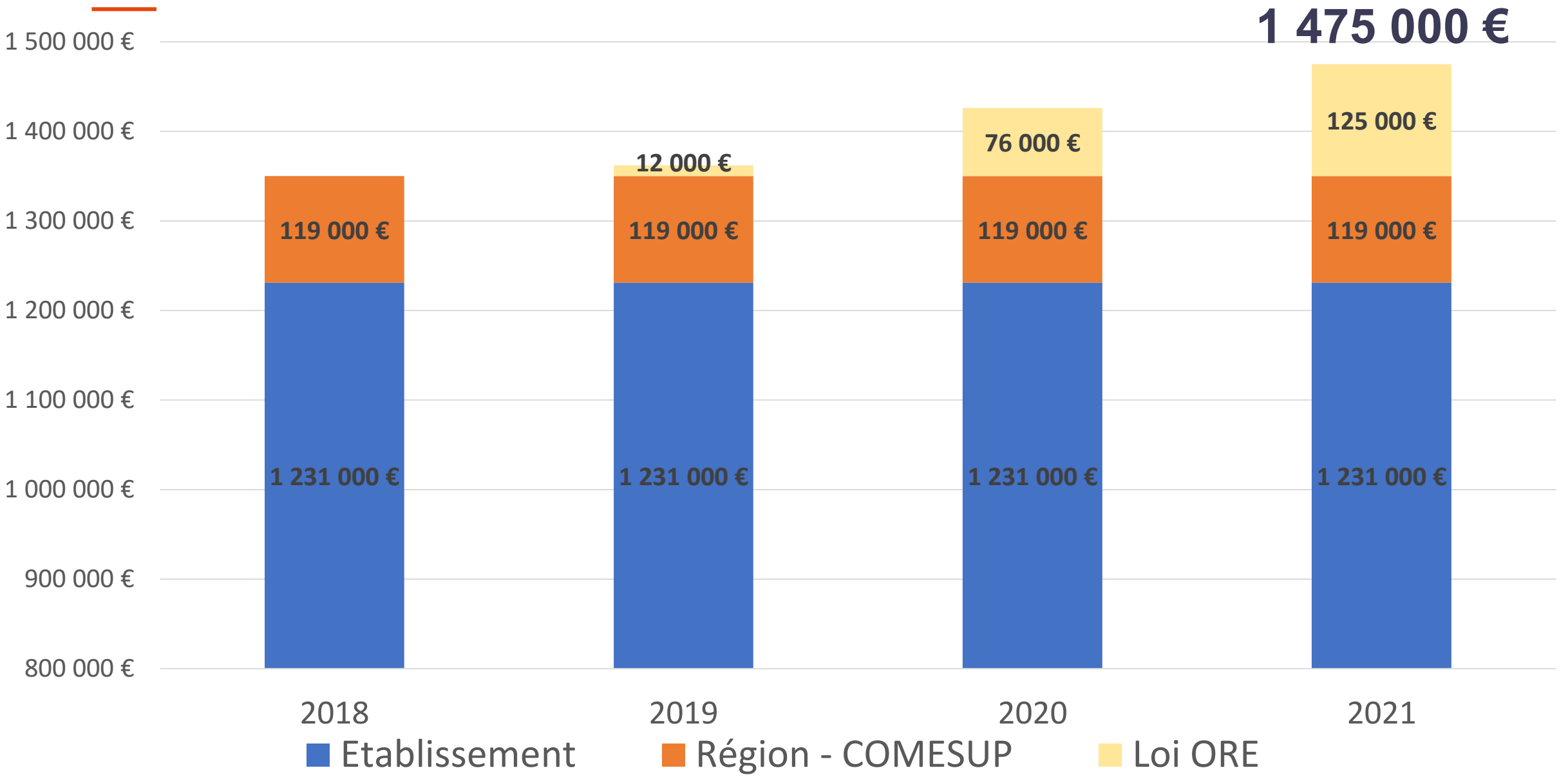

Demandes exprimées pour 2021

- **1 648 783 €** (1 541 511 € en 2020)
- **164 emplois**
- **77 803 heures**

dont 5 emplois exclus car ne correspondant pas au cadre défini par l'article Article D811-1 du code de l'éducation :

- DGD DIT : n°9081 – Assistant-e Coordinatrice de l'université Franco-Italienne
- DGD DIT : n°9087 - Animateur-trice d'événements culturels organisé par l'association INTèGre
- IUT Valence : n°785 - Aide administrative apprentissage
- Mission détention : n°9001 – Emplois étudiants détention
- OSUG : n°5555 - Médiation scientifique autour de la Planeterrella

Répartition nombre d'heures demandées par types d'emplois - 2021

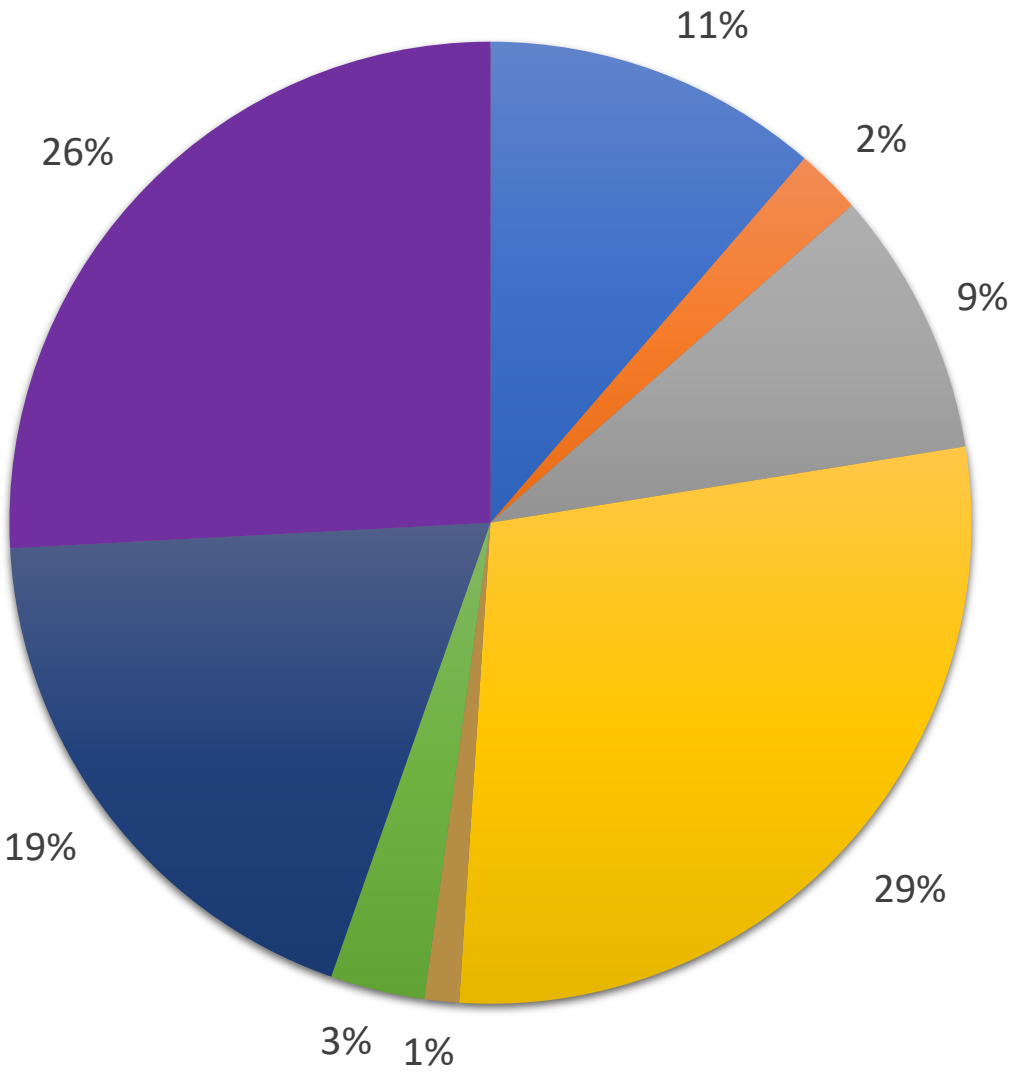

- Accueil des étudiants (Taux bruts 12.13€)
- Aide à l'Insertion Professionnelle (Taux bruts 12.13€)
- Animations culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et sociales ; actions dans le domaine de la promotion de la santé et du développement durable (Taux bruts 12.13€)
- Appui aux personnels des bibliothèques et des autres services (Taux bruts 12.13€)
- Assistance et accompagnement des étudiants handicapés (Taux bruts 12.13€)
- Promotion de l'offre de formation (Taux bruts 12.13€)
- Soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies (Taux bruts 18.49€)
- Tutorat (Taux bruts 18.49€)

Comparaison demandes accordées en C2020 et demandes exprimées en C2021

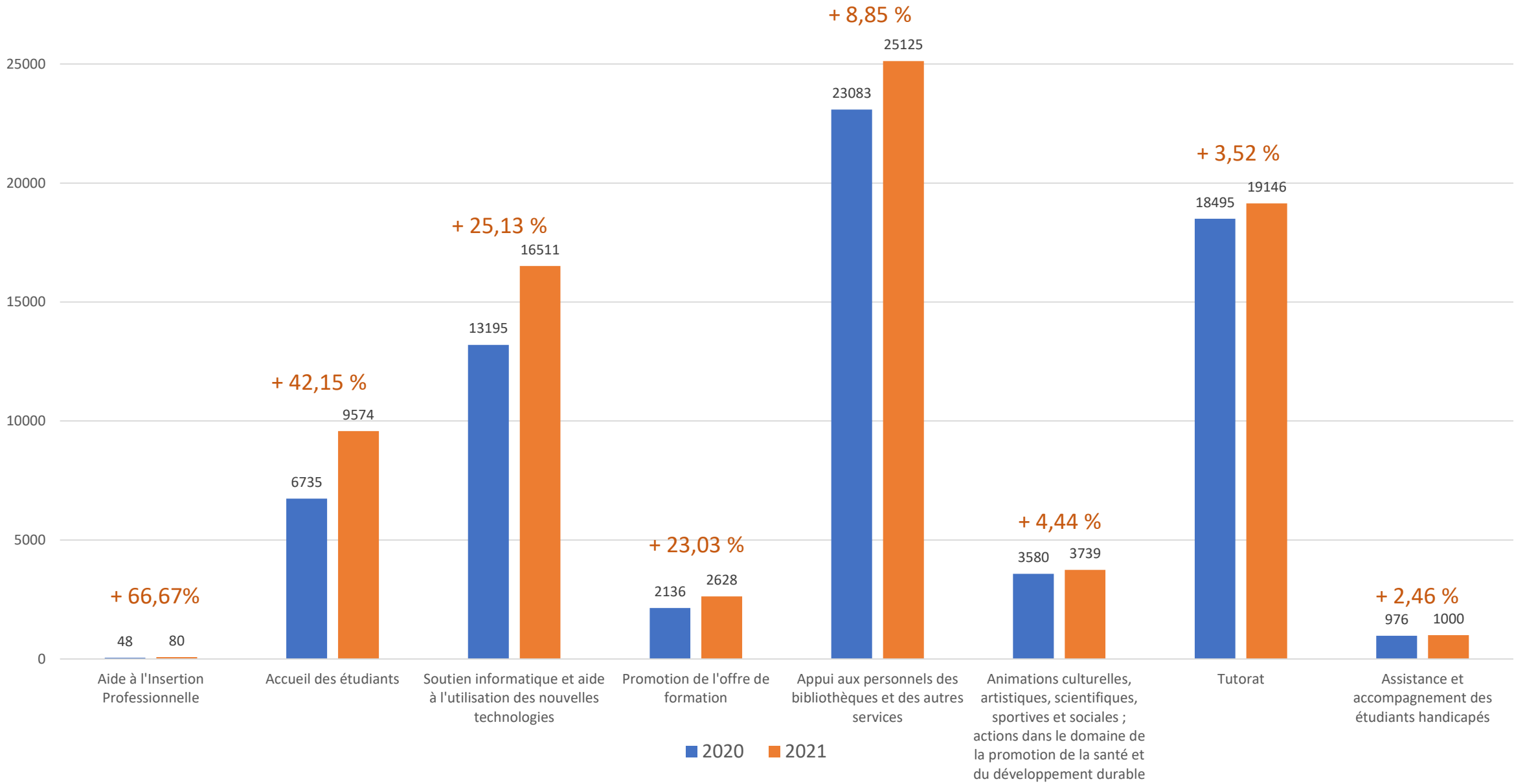

Propositions du comité emploi étudiant pour la CFVU

Budget contraint => règles de répartition :

1) **Nouvelle structure :**
⇒**plafonnement à 60% de la demande.**
Maison de la création et de l'innovation (MACI)

2) **Structures ayant une augmentation supérieure à 10% :**
⇒**plafonnement à 50% de l'augmentation.**
DSDA, Direction de la Communication, DCCS, DGD DIT, DGD Formation, DGD SI, Polytech Grenoble, IUT Valence, Mission égalité, SDL, UFR LE, UFR SHS.

3) **Ajustement** de tous les emplois **selon la priorité** :
97,5% pour les emplois en priorité 1 (97,5% en 2020)
91% pour les emplois en priorité 2 (91,5% en 2020)